

Éditorial

Le monde a rendez-vous à Val-de-Ruz



«Les Jardins Musicaux», «Alt+1000», «Poésie en Arrosoir», «FestiValdeRuz», l'été fait de Val-de-Ruz le rendez-vous du monde.

C'est un grand privilège pour notre commune d'héberger autant de manifestations d'envergure internationale, loin des grands centres urbains.

Qui aurait imaginé les rappeurs Caballero & JanJass se produire à l'orée d'une forêt, le pianiste Roger Muraro et l'auteur-compositeur-interprète Dominique A. enchanter Evologia ou encore la photographe Laura Henno exposer ses œuvres en plein air avec 17 autres artistes? Et encore, ne citer que cinq noms, c'est ne pas rendre justice aux nombreux talents qui ont gratifié Val-de-Ruz de leurs prestations artistiques et contribué au rayonnement de notre région.

Le plaisir fut au rendez-vous, incontestablement. L'art va pourtant au-delà du plaisir. L'art a pour vocation de nous interpeller, de nous faire réfléchir, même de nous déranger.

L'art a, de tout temps, accompagné les crises et anticipé les inflexions de l'Histoire. En cette période où, sous nos yeux incrédules, la folie semble gagner la surface du globe terrestre, il est d'autant plus important qu'il conserve son entière liberté créatrice. La liberté de s'affranchir des conventions. La liberté de s'épanouir là où l'on ne l'attend pas. La liberté de déjouer nos attentes.

Si la population de notre commune bénéficie de manifestations artistiques inspirantes, elle sait les compléter à merveille par un tissu culturel local dont la qualité s'allie à la vivacité. Car oui, les villages de Val-de-Ruz vivent et regorgent toute l'année d'activités de grande valeur.

À nous, population vaudruzienne, de préserver et développer encore la chance qui est la nôtre, par notre curiosité, notre intérêt et notre implication.

Roby Tschopp, conseiller communal

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **jusqu'au 26 octobre 2025**, rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 18h00 à 19h00, ou au 079 546 55 73 en dehors de la permanence.



Auto partage

La région Val-de-Ruz est dotée de quatre véhicules en autopartage à disposition de la population, gérés par la coopérative Mobility.

Deux voitures électriques de catégorie moyenne sont au service du public en face du restaurant L'Aubier, à Montezillon. De plus, un break hybride est stationné à la gare des Geneveys-sur-Coffrane, auprès de l'entreprise Felco, et une citadine électrique est basée à côté de l'arrêt de bus de Cernier centre.

Les véhicules Mobility peuvent être utilisés avec ou sans abonnement préalable, proposant ainsi une solution flexible pour l'utilisation ponctuelle d'un véhicule individuel. Une solution complémentaire aux transports publics qui rencontre de plus en plus de succès.

Informations détaillées sur www.mobility.ch.

Programme RÉNO-NE

Sous l'impulsion du Conseil d'État, le Canton et les communes mettent en place le programme RÉNO-NE afin de soutenir les propriétaires souhaitant rénover leurs bâtiments patrimoniaux avec une étiquette énergétique F ou G.

Afin de pouvoir accompagner les propriétaires dès 2026, les futurs architectes et/ou experts CECB participent à une journée de formation. Ceux qui l'ont suivie peuvent alors figurer sur la liste des MApe (mandataire patrimoine-énergie) qui est ensuite publiée par le canton de Neuchâtel.

Les propriétaires peuvent toucher jusqu'à CHF 10'000 de subventions pour couvrir les honoraires des MApe.

Pour toutes questions, le service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel renseigne sur www.ne.ch.



Stop suicide

L'association lance une enquête

Active depuis 25 ans en Suisse romande, STOP SUICIDE s'engage pour prévenir le suicide des jeunes de 15 à 29 ans. Aujourd'hui, l'association souhaite aussi mieux comprendre comment les adultes de 30 ans et plus perçoivent le suicide.

Vous avez 30 ans ou plus et vous vivez ou travaillez en Suisse romande? Votre avis compte!

L'enquête est anonyme, dure 15 minutes maximum, et peut vraiment aider à améliorer les actions de prévention.

Le QR-Code ci-après mène directement au questionnaire.



Plus d'informations sur le site internet www.stopsuicide.ch ou à recherche@stopsuicide.ch.

Desserte renforcée

Samedi 20 décembre 2025, la desserte saisonnière reprend entre la gare des Hauts-Geneveys et La Vue-des-Alpes, puis Tête-de-Ran. Le Nordic'BUS, qui porte le numéro de ligne 426, circule les week-ends et jours fériés ainsi que durant les vacances scolaires.

Nouveauté: afin de répondre encore mieux aux besoins du public, une course matinale a été ajoutée à l'horaire.

Les départs des Hauts-Geneveys sont désormais prévus à 10h53, 13h23, 14h23, 15h23 et 16h23. Pour le retour, le bus quitte Tête-de-Ran à 11h15, 13h45, 14h45, 15h45 et 16h45. Pour l'hiver 2025-2026, le dernier jour de service des navettes est le 1^{er} mars 2026.

La rentrée de l'année prochaine réserve d'ores et déjà une bonne surprise. Dès samedi 3 octobre 2026, le Nordic'BUS doit reprendre du service, à temps pour les vacances d'automne, et toujours avec cinq courses journalières.

Aucune interruption n'est planifiée jusqu'à la fin de l'année.

Depuis La Chaux-de-Fonds, La Vue-des-Alpes est également desservie par la ligne numéro 370.

Découverte du mois

Les ruines de La Bonneville

Environ 500 mètres au sud-ouest du village d'Engollon, l'épaisse et petite forêt de La Bonneville cache mal son secret. Ses talus réguliers et rectilignes, ses fossés articulés à l'angle droit trahissent une intervention humaine.

C'est au XIII^e siècle que les d'Aarberg, seigneurs de Valangin, fondent le village de La Bonneville. Sans église, il est certainement rattaché à la paroisse d'Engollon.



Quelques décennies plus tard, il est attribué à l'évêque de Bâle afin de sceller son alliance avec Jean et Thierry d'Aarberg contre Rodolphe IV, comte de Neuchâtel.

Ce dernier, défié, ne tarde pas à réagir et prend le dessus lors de la bataille de Coffrane, le 28 février 1296. Capturés puis libérés contre rançon, Jean et Thierry provoquent une nouvelle tentative de l'évêque de Bâle de prendre le contrôle de Valangin. Rodolphe IV reprend les armes et raye définitivement La Bonneville de la carte le 28 avril 1301.

Une arche commémorative, à l'intersection de la route cantonale avec celle de La Bonneville, est érigée à l'occasion de la commémoration des 700 ans de la destruction du bourg, en 2001.

Sources: Maurice Evard, Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), Stéphane Devaux, ArchInfo



Jubilés

Fêtent en ce mois d'octobre 2025:

Noces de diamant (60 ans)

- Schürch Lilli et Ulrich, à Chézard-Saint-Martin;
- Spohn Danielle et Jean-Jacques, à Cernier.

Noces d'or (50 ans)

- Bornand Suzanne et Jacques, à Savagnier;
- Dubois Josiane et Bernard, aux Hauts-Geneveys.

Engagement citoyen

Créé en 1995, le Prix interculturel neuchâtelois «Salut l'étranger» incarne l'attachement du canton à une société ouverte, solidaire et respectueuse des droits humains. Chaque année, il met en lumière des initiatives qui favorisent le vivre-ensemble et renforcent la cohésion sociale.

Depuis sa création, ce Prix a distingué de nombreuses personnes et organisations qui, par leurs actions concrètes, contribuent à bâtir une société plus inclusive.

Pour sa 31^e édition, le Conseil d'État souhaite mettre à l'honneur l'engagement citoyen sous toutes ses formes: participation active à la vie collective, renforcement de la solidarité, création de liens interculturels ou promotion des valeurs démocratiques.

Doté d'un montant de CHF 7'000, le Prix sera remis le 11 décembre 2025, lors d'une cérémonie en présence de Mme Florence Nater, conseillère d'État, et des membres du jury.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 27 octobre 2025. Formulaire et conditions: www.ne.ch/cosm ou auprès du service de la cohésion sociale multiculturelle (COSM).



Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 collaborateur technique au service des bâtiments et de l'énergie (F/H) à 80%, entrée en fonction dès le 1^{er} janvier 2026;
- plusieurs éducateurs de l'enfance (F/H), entrée en fonction à convenir.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

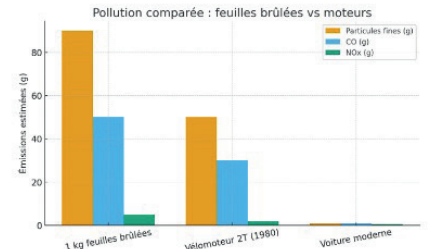
Ça watt, ou bien?

Que faire des feuilles mortes?

En automne, beaucoup de personnes brûlent encore leurs feuilles mortes. Pourtant, ce geste est non seulement nocif, mais interdit lorsqu'il provoque une pollution excessive.



Brûler un kilogramme de feuilles peut libérer dans l'air ambiant plus de 90 grammes de particules fines, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote ainsi que des hydrocarbures. Ces polluants nuisent à la santé (poumons, cœur) et annulent en quelques minutes les bénéfices des filtres modernes d'épuration des gaz.



Catégorie	Particules fines (g)	CO (g)	NOx (g)
1 kg feuilles brûlées	~85	~50	~5
Véhicule 21 (1990)	~50	~25	~2
Voiture moderne	~1	~1	~1

Les feuilles ne sont pas des déchets: elles protègent le sol, nourrissent les vers, insectes ou champignons, et produisent en se décomposant un terreau naturel utile pour les plantations.

À titre de comparaison, brûler quelques kilogrammes de feuilles peut polluer autant qu'un ancien vélomoteur, jusqu'à 100 fois plus émetteur qu'une voiture actuelle.

Les bons réflexes:

- ne pas brûler les feuilles mortes;
- les laisser au sol comme paillis naturel;
- les regrouper en tas: celles-ci se transformeront en humus bénéfique pour le jardin.

Protégeons ensemble l'air que nous respirons et la biodiversité de Val-de-Ruz.



Ensemble, agissons pour un avenir durable